Légende

Informations cadastrales
- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Réseau hydrographique

Informations réglementaires

Prescriptions ponctuelles
- Bâtiment autorisé à changer de destination (article L151-11 du Code de l'Urbanisme)
- Elément de patrimoine bâti à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions linéaires
- Linéaire végétal à protéger (articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Muret à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Liaison piétonne à préserver (article L151-38 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions surfaciques
- Recul d'inconstructibilité le long de la RD137 et de l'A837 (article L111-6 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (article L151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Espace à planter (article R151-43 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (article L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Zone inondable (articles R151-31 et R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Ensemble bâti d'intérêt patrimonial à préserver (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Jardins remarquables à préserver (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Secteurs à O.A.P (article L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Zones humides (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Labellés des zones et leurs secteurs
- Ua : secteur urbanisé des bourgs de Cabariot et de Saint-Clément
- Ub : secteur urbanisé à dominante d'habitat
- Uc : secteur urbanisé voué aux équipements d'intérêt collectif et services publics
- Ux : secteur urbanisé voué à de l'activité économique
- 1AUh : secteur à urbaniser à court terme destiné à de l'habitat
- 2AUh secteur à urbaniser à moyen terme destiné à de l'habitat
- A : zone agricole
- Ap : secteur agricole protégé
- N : zone naturelle et forestière
- Ne : secteur naturel dedié aux équipements collectifs
- Nt : secteur naturel dédié à une activité d'hotellerie de plein air
- Np : secteur naturel protégé

COMMUNE DE CABARIOT

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N° 4.1

PLAN DE ZONAGE AU 1/5 000

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
07/11/2016	19/08/2019	

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Le Maire,

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Voirie	1790	Commune
2	Voirie	842	Commune
3	Aire de stationnement	476	Commune
4	Voirie	102	Commune
5	Voirie	19300	Département
6	Voirie	88	Commune

Etudié par
URBAN HYMNS SARL
Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05 | contact@agenceuh.fr